

avant que la séance soit suspendue pour l'heure du souper. Que nous a-t-il dit? Que cette motion est une farce. On peut s'imaginer l'état d'esprit d'un nouveau ministre comme celui-ci qui est chargé de sauvegarder les intérêts des agriculteurs de l'Ouest. Je n'ai jamais été plus étonné de ma vie. Cette déclaration fera longtemps rougir de honte les députés ministériels. Quand il a été question de l'entreposage du grain à la Tête des lacs, il a parlé à plusieurs reprises de conditions normales. Mais voyons les choses en face: la situation n'est pas normale; en fait, elle est fort anormale. Le ministre a parlé à plusieurs reprises de l'efficacité du système actuel, citant de pieuses platitudes. Au moins, il voit qu'un problème existe. Ses remarques, Dieu merci, représentaient à tout le moins une amélioration par rapport à celles que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a faites les deux ou trois dernières fois où il a pris la parole durant un débat sur l'agriculture. A ces occasions, tout ce qu'on pouvait conclure des déclarations de l'honorable représentant, c'est que le sort des agriculteurs n'avait jamais été meilleur.

Cet après-midi, le ministre a longuement parlé de planification à long terme et de politiques qui restent à être formulées. A longue échéance, la planification à long terme est, bien entendu, importante. Nous reconnaissons qu'il y a lieu de réviser nos politiques quant à la commercialisation, à l'établissement des prix, à l'entreposage, au transport, à la production et à la qualité du grain. Mais que dire de solutions à l'urgence actuelle? Je voudrais rappeler à la Chambre qu'à l'heure actuelle les ventes de blé ont atteint leur plus bas niveau depuis plusieurs années. En outre, les cultivateurs touchent les plus bas prix, obtiennent les plus bas quotas et leur revenu net—s'il en est—est le plus faible depuis des années. En même temps, les frais d'immobilisation n'ont jamais été aussi élevés dans toute l'histoire du Canada. Il s'ensuit qu'un nombre plus élevé que jamais de personnes quittent ou veulent quitter nos collectivités agricoles et qu'en somme, l'industrie agricole n'a jamais été dans une situation plus grave à notre époque. Et qui pis est, le ministre affirme qu'il n'y aura même pas de dernier paiement pour le blé ce printemps, un autre indice de la gravité de la situation.

Je pose au ministre la question suivante: Qu'entend faire le gouvernement pour régler cette pénurie d'argent comptant chez les cultivateurs de l'Ouest? Si les honorables vis-à-vis n'ont pas encore pris une décision, permettez-moi de formuler quelques recommandations. Premièrement, des mesures devraient être prises immédiatement, et non pas dans une semaine ou un mois, pour acheminer le blé vers les éleveurs actuellement libres à la

Tête des lacs. Sauf erreur, 60 millions de boisseaux pourraient y être entreposés et si les chemins de fer fournissaient 1,000 wagons—comme ils l'ont déjà fait—cette quantité de céréales pourrait être entreposée à Thunder Bay d'ici six semaines.

En conséquence, 75 millions supplémentaires se trouveraient entre les mains des cultivateurs de l'Est de la Saskatchewan et de l'ensemble du Manitoba, somme représentée par un contingent d'environ deux boisseaux, même après le remboursement d'une partie de leurs avances en espèces. Il est vrai que, si nous laissons passer le temps, le grain finira par être transporté à la Tête des lacs et par y remplir cet espace dans trois mois. Ce que je veux faire ressortir, c'est que les agriculteurs ont besoin de cet argent aujourd'hui, demain et le jour suivant; ils en auront besoin dans un très bref délai pour pouvoir ensemencher au printemps.

Ma seconde proposition, qui est très importante à mon avis, permettrait de parer à la grave pénurie causée par l'absence d'un paiement final au printemps. C'est une proposition que j'ai en d'autres occasions présentée à la Chambre: que le gouvernement prévoie un important paiement d'au moins \$2 l'acre jusqu'à concurrence de 400 acres. Un versement plus substantiel serait encore mieux, pourvu que le Trésor, dont les comptes accusent maintenant un surplus intéressant, se montre plus généreux. Une aide de ce genre a été fournie en trois occasions grâce à des mesures législatives adoptées par un gouvernement que j'ai eu l'honneur de servir, ce qui s'est révélé très efficace dans les circonstances qui étaient loin d'être aussi pénibles qu'elles le sont actuellement. Si le gouvernement veut aborder le problème autrement, il pourrait instaurer des paiements pour la réduction des emblavures en exigeant que l'argent serve à constituer des troupeaux de bovins ou de porcs. On doit faire une autre proposition à ce stade-ci. Je l'ai faite à plusieurs reprises et le ministre m'a dit qu'il en prendrait note. J'en ai entendu parler dans de nombreuses régions de l'Ouest canadien. La voici: les cultivateurs aimeraient qu'on décrète un moratorium au sujet des remboursements aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, de la loi sur le crédit agricole et de la nouvelle mesure sur les machines agricoles. Si l'on pouvait différer ces remboursements d'un an, cette décision serait sans doute très utile à la population agricole et lui permettrait de faire face à la crise actuelle.

• (8.10 p.m.)

Quoi qu'il en soit, les problèmes de l'agriculture exigent des mesures immédiates. Si les députés veulent la preuve des prix en vigueur dans l'Ouest, permettez-moi de lire certaines manchettes. J'ai sous les yeux le *Daily Star*